



LE MOT DU MAIRE

Six mois que nous sommes élus ! Situation spéciale, délicate avec cette pandémie qui n'en finit pas. Pas que des bonnes surprises dans notre prise de fonction.

Une mairie sans « dessus dessous » !!! Un personnel stressé, inquiet qu'il a fallu rassurer, remotiver. Un énorme chantier (le RPC) que nous avons pris en marche avec sa cascade de problèmes à régler, les incivilités entre autre (vitesse et stationnement). Des bâtiments communaux en triste état (mairie - anciennes classes). Il était grand temps pour le bien-être de nos écoliers d'ouvrir ce RPC. L'atelier municipal... N'en parlons pas !! Un matériel en mauvais état, usé.

Tout cela nous a déjà valu un gros travail et aussi un bon nombre d'aller-retour à la déchetterie et ça n'est pas fini !!!

A cela vous ajoutez le coq de notre église qui manifeste l'envie de s'envoler !!! J'espère avoir les subventions qui lui redonneront la raison !!!!

De quoi être découragé allez-vous me dire !!! Et bien pas du tout, bien au contraire. Convaincu que notre village mérite beaucoup mieux que tout cela et que petit à petit il n'y a aucune raison pour qu'on ne puisse améliorer les choses, les commissions se sont mises au travail :

 Fleurissement, aménagement circulation, sécurité dans les hameaux, projet bibliothèque, chemins de randonnées, réorganisation du CCAS, communication : tous ces sujets sont à l'étude, certains sont déjà en applications (fleurissement, circulation, site internet, Monch'ty Journal). C'est le travail de toute une équipe !!!

 La propreté du village : certes vous avez constaté un peu de changement ! Mais très compliqué un matériel trop souvent indisponible !!! Là aussi ça va changer la commune a investi dans toute une série de nouveaux matériels. Cela devrait permettre une nette amélioration.

Tout cela pour vous dire que la machine est bien en marche, malgré ce contexte si particulier. Il est vrai que tout va au ralenti, que les agendas sont compliqués à tenir, que les réunions sont difficiles à honorer, mais on avance quand même !!!

J'en profite ici pour remercier tous les membres du conseil qui œuvrent, s'investissent et font en sorte que les dossiers avancent pour que notre village retrouve tout son éclat.

Un grand grand merci au personnel communal qui pour certains, me gratifient d'une collaboration sans faille sans laquelle ce serait bien compliqué !!! Merci.

2020 aura été une année bien compliquée à vivre, stressante et inquiétante pour certains d'entre nous. Depuis Mars, difficile de se projeter, d'organiser fêtes de famille ou autres. Les fêtes de fin d'année seront malheureusement dans le même contexte. Ce sera compliqué de se réunir en famille. La plus grande prudence, la rigueur, doivent être de mise. Malgré tout cela, il faut rester optimiste. Ça va bien finir par s'arranger !!!

Dans ces conditions faut-il échapper à la tradition ou au contraire espérer de meilleurs jours pour nous tous. Je ne peux qu'y croire !!! Alors permettez-moi de vous présenter tous mes vœux, de santé bien sûr et de bonheur. Que ceux qui sont en activité entreprennent et réussissent, pour ceux qui sont privé d'emploi que la situation s'améliore et qu'une relance économique leur offre des opportunités, que les personnes en retraite puissent profiter de leur enfants, petits-enfants et pratiquer leurs activités préférées sans retenue, que nos écoliers savourent la chance qu'ils ont avec ce nouvel établissement si fonctionnel et si agréable. En un mot, que chacun conserve joie et bonheur.

**À toutes et à tous joyeuses fêtes et excellente année 2021....
J'espère !!**



Jacques PINCHON

QUOI DE NEUF ? ...

FORMATION DE VOS ELUS



Accompagnés des élus de la Mairie de Muille-Villette, Yannick, Laurence, Joël, Jacques, Roland, Caroline et Camille ont suivi une formation sur les budgets communaux le 6 octobre.

Cette formation de 5H00, leur a permis d'acquérir le vocabulaire et les bases nécessaires pour la construction des budgets communaux.

Dans une ambiance studieuse et détendue, M. Mathieu (Trésorier payeur) a su retenir leur intérêt et transmettre ses connaissances.

Merci M. MATHIEU !!!

RAFRAICHISSEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

Il ne passe pas inaperçu au cœur du village... et pourtant on en oublierait presque ce qu'il fait là, ce qu'il signifie... Rafraîchissons nous la mémoire : il y a des Monchysoises et des Monchysois, des enfants du pays, qui sont partis bien trop tôt pour une certaine idée de la France, une certaine idée du courage, du sacrifice, du don de soi pour les autres... des valeurs bien hautes qui ne sont pas toujours d'actualité ... Notre monument aux morts a pris un coup de frais bien mérité : un parterre allégé, redéfini, clair, de nouvelles oriflammes, de nouveaux drapeaux pour les cérémonies.

Cette année le 11 novembre a été célébré dans l'intimité à la demande de la Préfète (mesure de prévention Covid-19).



DU CONCRET POUR LE FLEURISSEMENT

Après un gros travail réalisé par les agents communaux sur la remise en état du village et une longue réflexion de la commission "entretien" sur le choix des plantations à mettre en place dans celui-ci, le Maire et son adjoint Roland Desbois ont été encore plus loin en obtenant une collaboration avec les espaces verts de la ville de Gauchy (4 fleurs aux villes et villages fleuris). Celle-ci va nous permettre de profiter entre-autres de leurs compétences et de leur répertoire bien fourni depuis des années.

La phase préparatoire est à présent terminée et les résultats de ces travaux arriveront aux beaux jours avec les tulipes, les crocus et les narcisses qui viennent d'être mis en terre sur divers trottoirs enherbés au sein du village. Merci de les respecter et de ne pas stationner sur les zones balisées !

En attendant, quelques pensées sortent sapins ornés de décorations de de béton peints par nos jeunes. Ceux-ci sont disséminés un peu

de terre ici et là pour la saison et des Noël ont pris possession des pots lors de la journée Street-Art, partout dans le village.



RANDONNEE : Une ambition pour aujourd'hui et demain !!!

Depuis quelque temps, nous pouvons observer une certaine effervescence autour de nos sentiers communaux. En effet, après les opérations de débroussaillage et d'élagage réalisées par sa commission Environnement, la municipalité propose de redécouvrir à pieds, en vélo, à cheval, des chemins communaux.

Dès maintenant, les habitants de la commune peuvent de nouveau emprunter deux chemins de randonnée (celui parallèle à l'Omignon reliant le terrain de pétanque aux étangs ainsi que celui reliant le stade à la rue de Devise).

D'autres travaux de réhabilitation de sentiers suivront dans l'optique de donner à tous les Monchysois, la possibilité d'avoir un moyen différent de découvrir les richesses de leur village, sans oublier également le désir de la municipalité de développer, à terme, un tourisme vert pour redynamiser l'économie locale.



Pour le bien de tous, les usagers de ces chemins pourront observer des pancartes rappelant l'importance du respect des espaces de promenade afin que notre "Dame Nature" ne devienne une poubelle.

Dans cette optique, la commission environnement a organisé le 29 octobre dernier une réunion de travail avec des pratiquants de randonnées VTT, pédestres et équestres du village, des présidents de fédération et d'associations de ces différentes disciplines. Cette réunion avait pour but d'échanger sur les attentes de chacun à partir de leurs expériences. L'objectif de la commune est de travailler avec les communes voisines pour proposer aux pratiquants des circuits de toutes tailles et de tous niveaux. A cet effet, une réunion était prévue le 10/11 avec les maires des communes voisines, des représentants de la région, du département et des deux communautés de commune. Celle-ci n'a malheureusement pu avoir lieu et a dû être reportée.

Nous reviendrons sans aucun doute, vous reparler de ce thème dans un prochain numéro de Monch'ty journal.



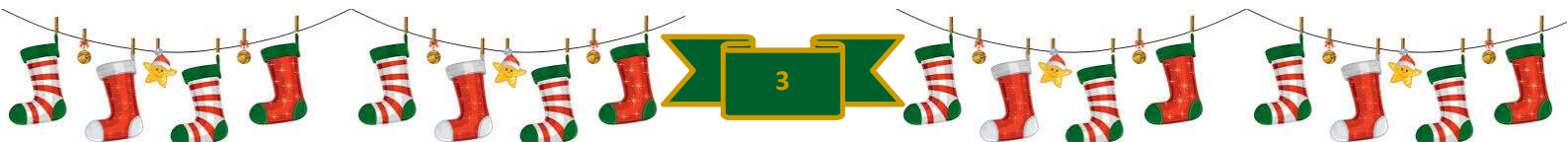
LES ABRIBUS FONT PEAU NEUVE !!!

Les abribus du village vont, au fur et à mesure des saisons, reprendre de la couleur. Pour l'instant, deux ont été repeints par nos employés communaux : celui en face de la grande place et l'autre en face du café du carrefour.

Ce travail est devenu prioritaire par la présence de tags inacceptables. Nous ne pouvions laisser cela en l'état !!!

La municipalité se montrera ferme envers les personnes qui seront responsables de telles incivilités.

Une réflexion est engagée sur les abribus de Douvieux et Flez qui ressemblent plus à des cabanes à moutons...



DES PROJETS POUR 2021 ?



- toc, toc, toc !!
- qui c'est ?
- c'est lapinou
- Lapinou qui ?

- Lapinou year !

UN POLE CULTUREL ?...



C'est un projet qui a pris racine sous l'ancienne mandature et qui n'est déjà plus un projet : aujourd'hui, c'est du concret !!... De quoi s'agit-il ?... La mairie souffre de "mal-logement"... pas beaucoup de place en effet... et notamment ça serre, ça serre à la bibliothèque... Ce qui est prévu ?... son déménagement dans l'ancienne école (à 20 mètres de la mairie). Déjà plusieurs rencontres, des réunions avec les institutionnels, représentants des services culturels, architectes, financeurs, des visites aussi... Il faut faire du sérieux, du professionnel, imaginer les besoins à 10, 20 ans et plus : La culture, la formation, l'accompagnement des jeunes et des moins jeunes, c'est l'ensemble de la fonction de Dorine, dans ses deux pôles - "culture" et "social-

développement" - qui doit prendre une nouvelle respiration dans des locaux nouveaux, appropriés, bien équipés. Nous ne devons pas rater notre affaire, l'enjeu est important ! Pour nous, mais surtout pour ceux qui viennent derrière nous... La réalisation concrète pourrait être sur les années 2021/2022.

Mais bien sûr les réflexions s'entremêlent nécessairement et cette réalisation future nous fait nous poser d'autres questions plus larges : quelle place peut prendre dans le village cette nouvelle bibliothèque - avec son environnement proche, propriété communale - et avec sa liaison directe "RPC - nouveau lotissement" ?... quelle est sa destination ?... rester isolée ?... Ne serait-il pas judicieux de l'imaginer futur cœur du village, de son animation, lieu de rencontres ?... avec la Poste déplacée, des salles d'échanges ?... La mairie restant à sa place dans son rôle d'administration et de gestion. Vaste programme... Vastes réflexions... Vastes difficultés aussi... mais interrogations essentielles, déterminantes pour l'avenir de notre village ! Le conseil municipal a commencé à prendre en mains le dossier. Vous serez bien sûr informés de son avancée.

LES CLOCHES SERONT-ELLES DE RETOUR POUR PAQUES ?

Evidemment nous le souhaitons tous mais ce ne sera pas facile.

En effet, même si le sujet a bien avancé (le choix du couvreur est validé), le chantier lui n'a pas commencé et il est URGENT D'ATTENDRE..! Comme on dit si bien !!!

Mais attendre quoi ? Tout simplement l'autorisation de démarrage des travaux délivrée par les Bâtiments de France. Sans celle-ci, si nous prenons la décision de commencer le chantier, toute demande de subvention nous serait impossible. Et à 32 000€ HT de réparation, il serait impensable de s'en priver !!!



ET POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE ?



COMITE DES FETES: Monchy-Lagache prépare la venue du Père Noël !!



Comme vous avez pu le découvrir dans le village, les petits lutins du Père Noël se sont attachés à décorer des sapins pour amener un peu de magie et de féerie en ce mois de décembre.

Les festivités habituelles étant annulées à cause des mesures sanitaires, il était important de pouvoir tout de même ravir petits et grands grâce à d'autres événements. Ainsi, les habitants ont pu confectionner des sapins en palettes (offertes sur demande) pour décorer le village.



Petits et grands ont pu écrire au Père Noël et adresser leurs courriers à celui-ci directement grâce aux superbes boîtes prévues à cet effet à la mairie, à la boulangerie et chez le coiffeur. Mais aussi participer au concours de dessins de Noël dont le résultat paraîtra dans notre prochaine édition...

La grande magie de Noël trouvera son paroxysme **samedi 19 Décembre 2020**. D'abord en fin de matinée avec le passage en calèche du Père Noël pour vous inviter à rejoindre son village magique dans la cour de l'ancienne école.



En effet, de **14h30 à 19h00**, le Père Noël vous y attendra afin de partager un moment convivial et magique. Les lutins distribueront les cadeaux de Noël aux **PETITS mais aussi aux GRANDS**. Plusieurs stands seront proposés. Venez les découvrir.

Soyez rassurés ! Les gestes barrières seront en place, le protocole sanitaire sera respecté.





SUITE AUX ANNONCES DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LE COUVRE-FEU À 20H00, NOUS VOUS ANNONÇONS UN CHANGEMENT DE PLAGE HORAIRE POUR LE 19 DÉCEMBRE 2020. EN EFFET, LE PÈRE NOËL VOUS ATTENDRA DANS LA COUR DE L'ÉCOLE DE 14H30 À 19H00



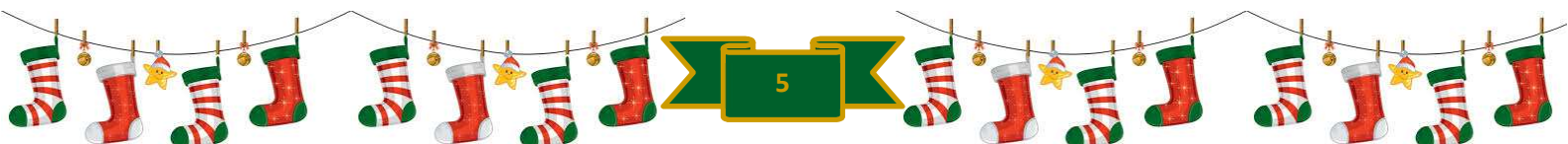
ET BIEN SUR, On n'oublie pas **AFMTELETHON** 
INNOVER POUR GUERIR

Une urne pour vos dons se trouve dans l'agence postale de votre village jusqu'au 31/12/2020 et sera aussi présente le 19 Décembre lors des festivités de Noël.

Vous pouvez également faire vos dons au



ou sur



ET DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS ?



CLUB DE L'OMIGNON - Aînés Ruraux de Monchy Lagache

Repas du 25 Aout



Repas du 25 Aout

Que dire sur notre Club pour cette année ?? Pas beaucoup de choses en réalité !

L'année écoulée a été marquée par 3 manifestations :

- Dimanche 19 janvier, un repas dansant en association avec les AC.PG-CATM et animé par Cathy PETIT.
- Samedi 22 février, notre loto.
- Mardi 25 Août, un repas à ST-CHRIST.

Ne pouvant organiser notre REPAS de NOEL, nous avons décidé de distribuer vers la mi-décembre un Colis de Noël à tous nos membres. Soit 33 adhérents présents à ce jour. N'hésitez pas à nous rejoindre !!!

N'hésitez pas à nous rejoindre !!!

CONTACT: Francis SCHRYVE

Téléphone : 03 22 85 63 62 Email : francis.schryve@orange.fr

SOCIETE DE CHASSE

Le samedi 17 octobre, des membres de la société de chasse de Monchy-Lagache se sont donnés rendez-vous pour la réfection de la passerelle surplombant l'Omignon et permettant le passage d'une parcelle à une autre du marais communal côté bois de Devise. L'ancien était dangereux.

Hormis quelques problèmes techniques, l'opération a été un succès ... avec le petit casse-croûte !!!! ☺



CCAS - SOLIDARITE

Un petit rappel... l'équipe du CCAS est à la disposition de toute personne qui rencontre une difficulté passagère, de tout ordre (voir le tract diffusé le 21/11/2020 aux habitants). Si vous connaissez dans le village une situation difficile?... ou qui pourrait le devenir?... Merci d'informer la personne et de lui rappeler que nous pouvons l'accompagner!...

Pas de gêne à avoir pour l'intéressé, la confidentialité est absolue dans l'équipe du CCAS : la trahir c'est trahir l'engagement donné.



Elle est animée par une équipe de bénévoles bien implantés dans la localité : ils connaissent ses habitants, ses institutions, son économie.

Mesdames Maryse BOUTILLIER, Monique GOURLIN et Brigitte OBLET apportent à la commune de Monchy-Lagache un engagement au quotidien.

La force du réseau ADMR tient dans la complémentarité de chacun de ses acteurs : Bénéficiaires, Bénévoles, Salariés.

Nous vivons depuis le début de cette année 2020, une crise sans précédent qui affecte violemment notre secteur médico-social. L'arrivée de la pandémie et le confinement ont bouleversé la vie des personnes aidées et des intervenantes.

L'association ADMR de Monchy-Lagache assure avec courage et professionnalisme la continuité du service auprès des plus fragiles pendant toute cette période si difficile. Nos salariés ont dû faire face aux nombreuses difficultés et aux contraintes exigées par le risque de propagation du virus. Elles ont continué à assurer leur service malgré les risques de contracter la maladie ou de la propager. Elles étaient parfois le seul lien des personnes aidées avec l'extérieur. Nous leur adressons ainsi qu'à nos secrétaires présentes pendant toute cette période si difficile, nos sincères remerciements.



Pour chaque situation... Nous vous proposons le service adapté à vos besoins.

Quand il devient plus difficile d'accomplir seul certains gestes de la vie quotidienne, une aide est indispensable. L'aide à domicile peut être amenée à effectuer différentes tâches, notamment :

- Le ménage**
- L'entretien du linge**
- La préparation des repas**
- Les courses**

L'ADMR est un service qui ne se limite pas à l'aide aux personnes âgées. Nous proposons des prestations pour tout public.



Vous avez besoin d'une aide pour vous permettre de rester à domicile. L'auxiliaire de vie (ou assistante de vie) aide à accomplir les tâches de la vie quotidienne indispensables au maintien à domicile :

- L'aide au lever, au coucher**
- L'aide à l'habillage**
- L'aide aux déplacements**
- L'aide à la toilette**
- L'aide et l'accompagnement à la téléassistance**

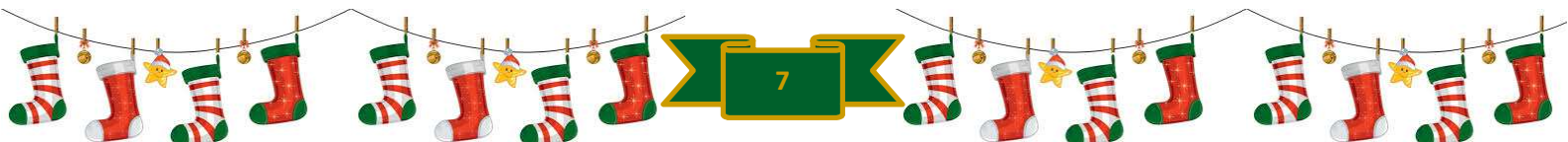
Avec l'ADMR, vous bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées



ADMR de Monchy et Environs
12 Grande Rue
80200 Monchy-Lagache
Tél./ Répondeur : 03.22.85.66.07
Fax : 03.22.83.99.45
Mail : contactadmr3@fed80.admr.org

Mesdames Christine CHASSAGNOUX et Régine LEPREUX se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignement:

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16H30



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'OMIGNON

L'association des Parents d'Elèves de la Vallée de l'Omignon œuvre pour tous les enfants du RPC de MONCHY-LAGACHE. Celui-ci regroupe les communes de Y, Croix-Moligneaux, Quivières, Ugny-L'Équipée, Tertry, Devise, Matigny et Monchy-Lagache.



L'association organise des manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds et ainsi participer au financement des voyages scolaires. L'année scolaire passée a été très particulière mais nous continuons nos actions en faveur de nos enfants. Vente de grilles pour gagner une galette des rois, vente de jacinthes, photo avec le Père Noël... Mais aussi participation à l'achat de masques pour tous les élèves à partir du CP en complément de ceux fournis par l'Éducation Nationale et l'achat du sapin de Noël pour l'école.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur nos bénévoles mais l'association reste ouverte à chacun.



ANCIENS COMBATTANTS

Malheureusement, le congrès départemental qui devait se tenir à Monchy-Lagache n'a pas pu avoir lieu pour les raisons sanitaires, il est donc annulé.

L'effectif de l'association se maintient à 39 adhérents. Nous remercions Mr Clément BLERIOT qui participe à toutes nos cérémonies pour les sonneries : nous lui en sommes reconnaissants. Nous avons dû suspendre la vente du calendrier 2021 pour cause de confinement. Nous espérons la reprendre rapidement.

La recette finance notre traditionnel voyage des enfants qui a pour objet l'entretien du devoir de mémoire. Nous avons l'espoir de l'organiser en 2021.

SCRAPICALMANT...

L'association est à l'arrêt, comme toutes les autres...

Après le 1^{er} confinement nous n'avons pu nous réunir le mardi car notre salle était trop exigüe et n'assurait pas la distanciation physique obligatoire.

Le deuxième confinement est arrivé... Mais le scrapbooking est une passion pour les adhérentes !! ...et beaucoup poursuivent leurs travaux seules chez elles, les échanges continuent entre nous et le blog de l'association est bien fourni avec des idées magnifiques... L'imagination et la créativité personnelles font des merveilles !..

Nous nous retrouverons après cette longue pause sanitaire dans notre nouvelle "grande" salle mise à notre disposition par la municipalité.



INFORMATIONS DIVERSES



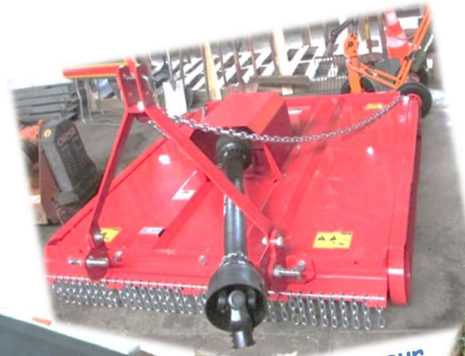
Le père Noël avant l'heure !!!

Fallait-il investir, louer ou sous-traiter ? Votre conseil municipal a décidé d'investir. Les Ets ROCHA, meilleure proposition sur les 3 devis demandés (toutes les infos dans le Compte-Rendu de réunion du Conseil Municipal du 21/09 joint au journal), ont livré en courant novembre et décembre le matériel commandé.

Comme on dit si bien chez nous : Y a plus qu'à !!!



Nouveau tracteur tondeuse



Gyrobroyeur



Tondeuse



Désherbeur thermique

ETAT CIVIL



Naissances:

Louna MILET née le 18 Octobre 2020 à Péronne

Lyanna SPILLEBOUT née le 30 Octobre 2020 à Saint-Quentin



Mariage:

Thomas MERLIER et Marie-Nathanièle DELATTRE mariés
le 24 octobre 2020 à Monchy-Lagache



Décès:

René ALLEGAERT décédé le 08 Novembre 2020 à Péronne

Marie-Clotilde CARON décédée le 06 Novembre 2020 à Athies

Ghislain CARON décédé le 06 Novembre 2020 à Péronne

Lucien MORGAND décédé le 10 Octobre 2020 à Péronne



Bon à Savoir!

LES COMMERCE ET LES ARTISANS DU VILLAGE

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE
CERTIFIÉ PAR LE BIO-01 AGRICULTURE FRANCE

AVEC LA BONNE SANTÉ,
VIENT DU BONHEUR



Panier de l'Omignon

Votre source de fruits et légumes
frais cueillis à la main.

- PANIERS HEBDOMADAIRES
10€ environ 3kg
15€ environ 5kg
- PASSEZ COMMANDE AVANT LE
MERCREDI SOIR
- RETRAIT A LA FERME LE VENDREDI
DE 17H30 A 19H

CONTACTS
MAIL : PANIERDELOMIGNON@GMAIL.COM
FACEBOOK : PANIER DE L'OMIGNON
TEL : 0643134517

LOCALISATION
1 RUE DU 8 MAI 1945
80200 MONCHY LAGACHE

Boulangerie Pâtisserie
Tél : 03 22 85 63 26
Stéphane BLAUDEZ
Ouvert du Lundi au Samedi
de 05h00 à 13h30 et de 16h00 à 19h00.
4 grand place
80200 Monchy Lagache




Entreprise de Peinture -
Patrick Levert -
Tél : 06 76 81 58 09 - Fax : 03 22 85 71 45
22 grande rue
80200 Monchy Lagache

Bertrand Coiffeur
03 22 85 53 91
homme-femme-enfant-homme-femme-enfant-homme-femme-enfant
Ouvert :
du lundi au vendredi
de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00
le samedi sans interruption de 9H00 à 19H00

Sur rendez-vous
20 Grande Rue
80200 Monchy Lagache

ENTREPRISE DE RENOVATION BATIMENT
L'univers de la rénovation

PLOMBERIE. CHAUFFAGE
ELECTRICITÉ. ISOLATION
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
CAMERA THERMIQUE

10 Hameau de douvieux
80200 Monchy Lagache
Tel: 06.80.31.35.80
univers.renov@yahoo.com



SARL CHAUFF EXPRESS
PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

Installation, entretien, dépannage
chaudière gaz et fioul
Ramonage tous types de conduits
Divers travaux de rénovation

Port : 06 40 69 80 69 ou 06 40 69 80 58
chauffexpress.sarl@gmail.com
6, rue d'en bas • 80200 MONCHY LAGACHE

Chauff Express S.A.R.L. -
Tél : 06 40 69 80 69 ou 06 40 69 80 58
Plombier - Chauffagiste - Entretien et dépannage -
Tous travaux de plomberie.
Ramonage tous types de conduits
Divers travaux de rénovation
6 rue d'en Bas
80200 Monchy Lagache

SANS OUBLIER LES COMMERÇANTS AMBULANTS

JACQUES
a dit
c'est
L'HEURE
de l'apéro

SARL LENGLET
Grossiste en boissons
Tous les MARDIS
Commander au 03.22.86.83.63



VAN-COPPENOLLE
Charcuterie - Boucherie - Traiteur
Tous les MERCREDIS
Commander au 03.22.86.60.22

POISSONNERIE PORET LYDIE et FRANCK

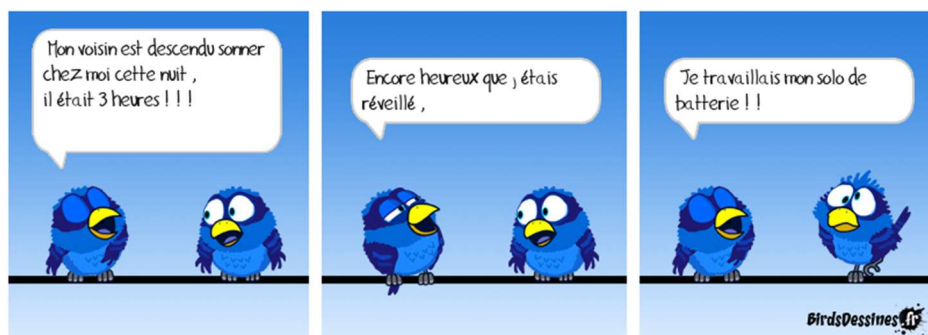


126 RUE J. JAURES -
62230 OUTREAU
dom: 03.21.31.96.67
port: 06.03.92.95.08
fax: 03.21.31.19.03

PORET Lydie et Franck
POISSONNERIE
Tous les JEUDIS
Commander au 03.21.31.96.67
Ou 06.03.92.95.08

QUELQUES RAPPELS UTILES

BRUITS DE VOISINAGE : Quelles sont les règles ?



Outre les problèmes de santé liés à l'omniprésence du bruit dans notre société, ce dernier est aussi la première source de litiges de voisinages.



C'est pourquoi depuis 1995 les émissions sonores sont réglementées et condamnables, avant comme après 22h.

Un bruit punissable répond à certains critères d'anormalité, c'est-à-dire qu'il doit excéder les inconvénients normaux du voisinage par son caractère répétitif, sa nature ou son niveau sonore. Pour être constatée et sanctionnée, l'intensité du bruit

ne doit pas nécessairement être mesurée.

Selon la loi, chacun est responsable des bruits inhérents à ses propres comportements et à ceux des personnes, choses ou animaux dont il est responsable. Ainsi les cris d'animaux, les bruits d'outils, d'appareils électroménagers ou de matériels audiovisuels peuvent être punis, s'ils sont désinvoltes, agressifs ou inutiles (un bruit est inutile si son auteur ne met pas tout en œuvre pour atténuer le désagrément généré par son activité).



Un problème sur le domaine public ?... vous êtes témoin d'un risque ?... d'une difficulté ?... d'un incident ?... :

APPELEZ le 03.22.85.63.19. Courriel : mairiemonchylagache@orange.fr

Pour les **urgences** du week-end. Une permanence avec téléphone portable est assurée par le maire et ses adjoints par rotation au 07.72.50.62.76.

LE TRI SELECTIF



L'agence postale est située : 13 Grande Rue
80200 Monchy-Lagache
Téléphone: 03 22 85 58 61

Horaires d'ouverture:

Lundi	14h00 - 15h30
Mardi	14h00 - 19h00
Jeudi	09h30 - 12h00
Vendredi	09h30 - 12h00
Samedi	09h30 - 12h00

LA RECETTE DE NOËL

SAUMON «GRAVLAX», CHANTILLY DE RAIFORT ET BETTERAVES ROUGES

Ingrédients pour 10 personnes :

- 1.6 kg de saumon levé en filet par votre poissonnier
- 100 g de sel gris
- 100 g de sucre roux
- 1 botte d'aneth
- 1 cuillère à café de poivre concassé
- 2 pièces d'anis étoilé
- 2 betteraves rouges moyennes
- 30 cl d'huile de noix
- 20 cl d'huile d'olive
- 50 cl de crème liquide entière
- 1 pot de raifort

Étapes :

- Bien rincer les filets de saumon et tirer les dernières arêtes.
- Mélanger le sel, le sucre, l'anis étoilé, 1/3 d'aneth concassé.
- Disposer la moitié du mélange dans un plat.
- Poser le saumon et recouvrir avec le reste du mélange.
- Filmer et placer au réfrigérateur une nuit.

-Le lendemain, bien rincer le saumon plusieurs fois, l'essuyer avec du sopalin et réserver au frais.

- Mettre 50cl de crème liquide au frais pour la chantilly.

- Laver et éplucher les betteraves puis les râper comme des carottes.

- Mélanger avec l'huile de noix et saler légèrement, réserver.

- Verser la crème dans un saladier et monter la chantilly, petite vitesse puis un peu plus vite.

- Ajouter le raifort à votre convenance

- Tailler le saumon en fines tranches comme du saumon fumé et les disposer sur le fond de l'assiette.

- Avec un pinceau, lustrer avec l'huile d'olive et saupoudrer de l'aneth ciselé.

- Faire un petit dôme de betteraves et rajouter une cuillère de chantilly au raifort.

Accompagner avec une tranche de baguette toastée, un vin de Loire «Cheverny» et la famille ou des amis.



Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux,
l'ensemble du personnel communal et tous les
présidents d'associations de Monchy-Lagache
vous présentent leurs meilleurs vœux.

*Joyeux Noël
et
Bonne Année*

